



ONET Service transport propreté Toutes et tous en grève

Le 21 février 2022 les salarié-es du dépôt de Pierrefitte (93) ont cessé le travail pour obtenir satisfaction sur leurs revendications :

- 13e mois
- prime de vacances de 50 % du salaire
- prime de panier de 9,40 €
- majoration travail du dimanche et jours fériés 100 %
- majoration de nuit 50 %
- prime de conduite de 100 €
- prime de froid 100 €

La direction d'ONET, prévenue depuis plusieurs semaines des revendications, a refusé toute négociation.

Les travailleuses et travailleurs exigent, comme les personnels de la RATP, une amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération.

La direction d'Onet doit négocier !

L'intersyndicale CFDT , CGT, CNT-SO